



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES MINISTRES

Paris, le **28 FEV. 2023**

Nos références : MEFI-D23-02150

Monsieur le Préfet,

La réindustrialisation des territoires et la relocalisation des activités économiques stratégiques en France constituent une priorité du Gouvernement. Aujourd'hui, de nouvelles usines se créent dans notre pays. Si de nombreuses politiques publiques accompagnent aujourd'hui avec succès cette réindustrialisation, à l'image des plans France Relance et France 2030, la disponibilité à court terme d'un foncier économique adapté aux besoins en demeure néanmoins un prérequis indispensable.

Les plus récentes données disponibles témoignent d'une pénurie grandissante de foncier économique dans tous les territoires. Ces études soulignent également une plus grande concurrence entre les différents usages dépendant de l'accès au foncier, tels que l'habitat, les activités économiques et les équipements publics. Ces tendances s'inscrivent dans le contexte de l'objectif du « zéro artificialisation nette » (ZAN) qui fait de la sobriété foncière un enjeu écologique mais aussi économique majeur pour le développement durable de nos territoires.

Aussi, dans l'objectif d'une mobilisation nationale pour le foncier industriel cohérente, coordonnée et à la mesure des impératifs de la réindustrialisation, nous vous confions, sous notre double autorité, une mission « flash » qui aura trois objectifs structurants : (i) recenser l'offre disponible et identifier de nouveaux gisements, (ii) qualifier la demande des entreprises et (iii) faciliter l'accueil des projets industriels, développer les outils de portage de projets foncier et favoriser les meilleures pratiques en matière d'aménagement et de gestion du foncier. Ces objectifs sont précisés par une Feuille de route opérationnelle que vous trouverez en annexe du présent courrier.

Vous associerez très étroitement les collectivités compétentes en matière de gestion et de planification du foncier industriel, au premier rang desquelles les Régions et les Intercommunalités, et les associations d'élus locaux, aux travaux de votre mission. Les entreprises (France industrie) et les milieux économiques concernés seront également invités à y participer ainsi que, selon des modalités appropriées, l'ensemble des parties prenantes.

Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT
ANCT
20 avenue de Ségur
75007 PARIS

Vous conduirez cette mission avec l'appui d'une personne du CGE et de l'IGEDD.

Vous pourrez compter pour son pilotage stratégique sur le concours de la Direction Générale des Entreprises (DGE), de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) et de l'ANCT à travers la Délégation aux Territoires d'Industrie (DTI), programme porté avec la DGE.

Vous pourrez également vous appuyer sur Business France, la Banque des territoires (CdC) et le CEREMA.

Vous bénéficierez par ailleurs du support logistique de l'ANCT, dans le cadre d'une convention spécifique.

En raison des impératifs d'attractivité économique de notre pays et dans le cadre de la préparation du projet de loi « réindustrialisation verte », nous vous demandons de déployer dans vos meilleurs délais les préconisations de cette Feuille de route puis de nous en rapporter, à l'été 2023, le bilan.

Une contribution intermédiaire pour le Sommet « Choose France » qui se tiendra mi-mai est également souhaitée.

Vous pourrez enfin nous faire part, au fur et à mesure, des mesures concrètes et dispositions complémentaires qu'il vous paraîtrait utiles de prendre pour consolider, dans la durée, l'offre de foncier industriel dans le cadre de cette mobilisation nationale.

En vous remerciant vivement pour votre engagement, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.



Christophe BÉCHU

Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires



Roland LESCURE

Ministre délégué chargé de l'Industrie